A CŒUR D'HETRE
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 200 euros
Siège social : Route du Col de Bordères – 65400 ESTAING
RCS TARBES 948 398 169

(Ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six,
Le seize avril,
A seize heures,
Au siège social de la Société,

Les associés de la société **A CŒUR D'HETRE** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, **en visioconférence**, sur convocation règulière du Président de la Société.

Le Président rappelle à ce titre que, conformément aux dispositions de l'article 33-2 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale doit être convoquée QUINZE (15) jours au moins avant la date de sa tenue. Toutefois, le même article prévoit également que l'Assemblée peut se réunir sans délai si tous les associés y consentent.

L'ensemble des associés étant présents ou représentés à la présente assemblée, et ayant expressément consenti à sa tenue sans respect du délai de convocation prévu, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Le Président rappele également que l'Assemblée s'est tenue par visioconférence, conformément aux dispositions de l'article 33-2 des statuts de la Société et de l'article R. 225-97 du Code de commerce. Les moyens techniques utilisés ont permis l'identification des participants et ont assuré leur participation effective, ainsi qu'une retransmission continue et simultanée des délibérations.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolaï CHIRIAEFF, en qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que tous les associés sont présents ou représentés.

L'Assemblée prend acte de la présence de Madame Estelle MICHELSON, Expert-comptable de la Société, et déclare, à l'unanimité de ses membres, autoriser à ce qu'elle assiste à la présente Assemblée.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées à tous les associés,
- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Le texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Monsieur le Président précise à l'Assemblée que tous les documents, qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, au siège social, l'ont été dans les délais prescrits par la loi.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus de leur mandat au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Ratification de la rémunération du Président ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Puis, le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus de leur mandat au Président et au Directeur Général

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils ont été établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

Prend acte de l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts dans les comptes de l'exercice écoulé.

Donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice clos dans les conditions suivantes :

Origine	
Résultat de l'exercice	(15 248) €
Affectation	
Au compte « Report à nouveau »	(15 248) €
TOTAL	**(15 248) €**

Prend acte de la répartition des capitaux propres après affectation, savoir :

	Après affectation	Avant affectation
Capital social :	5 200 €	5 200 €
Réserve légale :	-	-
Autres réserves :	-	-
Résultat de l'exercice :	-	(15 248) €
Report à nouveau :	(77 481) €	(62 233) €
Subventions d'investissement :	9 941 €	9 941 €
TOTAL	**(62 340) €**	**(62 340) €**

Constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Précise, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, le présent exercice étant le second exercice de la Société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3

Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport spécial du Président mentionnant l'existence de conventions de la nature de celles visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce,

Approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 4

Ratification de la rémunération du Président

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du montant des rémunérations versées au Président au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025,

Ratifie et approuve la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à un montant total brut de 7 944,70 euros.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 6

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes et notamment au Cabinet QUATORZE – 5 Place Saintes Scarbes – 31000 TOULOUSE, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président.

Signé par :

N. Chiriaeff

B064C2FEF3EA4F3...

Signé le 16/04/2026

Nicolaï CHIRIAEFF
Président

A COEUR D'HETRE

Route du Col de Bordères

65400 ESTAING

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIE

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

DocuSigned by:
CHIRLEFF MICHELSON
B064C2FEF3EA4F3...
Signé le 16/04/2026

ACTIF

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2024 (21 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	2 985	1 454	1 531	0,20	2 128	0,27
Immobilisations corporelles	811 126	81 667	729 459	96,57	762 731	95,23
Immobilisations financières	42		42	0,01	41	0,01
ACTIF IMMOBILISÉ	***814 153***	***83 122***	***731 032***	96,78	***764 900***	95,50
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	743		743	0,10		
Autres créances	2 118		2 118	0,28	3 737	0,47
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	20 447		20 447	2,71	32 027	4,00
Caisse						
Charges constatées d'avance	1 000		1 000	0,13	287	0,04
ACTIF CIRCULANT	***24 307***		***24 307***	3,22	***36 052***	4,50
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**838 460**	**83 122**	**755 339**	100,00	**800 951**	100,00

PASSIF

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (21 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 5 200)	**5 200**	0,69	**5 200**	0,65
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-62 233	-8,23		
Résultat de l'exercice	**-15 248**	-2,01	**-62 233**	-7,76
Provisions réglementées	9 941	1,32	9 941	1,24
CAPITAUX PROPRES	***-62 340***	-8,24	***-47 092***	-5,87
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	601 032	79,57	636 092	79,42
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 580	0,21	1 854	0,23
Autres dettes	208 678	27,63	210 098	26,23
Produits constatés d'avance	6 388	0,85		
DETTES	***817 678***	108,25	***848 043***	105,88
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***755 339***	100,00	***800 951***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (21 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens		**1 638**	1,83	**3 026**	2,10	**-91**	-5,25
Production vendue services		**88 101**	98,17	**141 169**	97,90	**7 433**	9,21
Chiffres d'Affaires Nets		***89 739***	100,00	***144 195***	100,00	***7 342***	8,91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits		1 031	1,15	2	0,00	1 030	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		***90 770***	101,15	***144 197***	100,00	***8 372***	10,16
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements		832	0,93	3 874	2,69	-1 382	-62,42
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		28 621	31,89	71 150	49,34	-12 036	-29,59
Impôts, taxes et versements assimilés		7 364	8,21	3 117	2,16	5 583	313,45
Rémunérations du personnel		9 139	10,18	33 921	23,52	-10 244	-52,84
Charges sociales		3 784	4,22	10 265	7,12	-2 082	-35,48
Dotations aux amortissements		33 869	37,74	49 253	34,16	5 724	20,34
Dotations aux provisions							
Autres charges		11	0,01	4	0,00	9	393,75
Total des charges d'exploitation		***83 619***	93,18	***171 584***	118,99	***-14 429***	-14,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		***7 150***	7,97	***-27 386***	-18,98	***22 799***	145,69
Produits financiers		101	0,11	34	0,02	82	422,06
Produits exceptionnels							
Charges financières		22 499	25,07	35 364	24,53	2 291	11,34
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		***-15 248***	-16,98	***-62 717***	-43,48	***20 590***	57,45
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices				-484	-0,33	277	-100,00
Total des Produits		***90 871***	101,26	***144 231***	100,02	***8 453***	10,26
Total des Charges		***106 119***	118,25	***206 464***	143,18	***-11 860***	-10,04
RÉSULTAT NET		***-15 248*** *Perte*	-16,98	***-62 233*** *Perte*	-43,15	***20 314***	57,12
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							